



Association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais

Bulletin d'information – 15 octobre 2020

Le Conseil d'administration de l'association s'est réuni il y a quelques jours. Voici quelques informations.

- 1- Attention : L'association a décidé **d'annuler la manifestation qu'elle avait prévue le 18 octobre** sur le thème de l'accès à l'eau, et des péripéties liées aux différents moyens utilisés au début du 20^e siècle pour desservir la population. Ce thème était inscrit dans les Géo-événements liés au Géoparc. Il sera **repris dès 2021** par le groupe Patrimoine de l'association, après la poursuite des recherches et en espérant des conditions plus favorables. *Tous les témoignages sont les bienvenus.*

- 2- **Les Journées européennes du Patrimoine** se sont déroulées les 19 et 20 septembre. Les associations de la fédération Patrimoine des Pierres dorées proposaient un programme varié sans avoir eu beaucoup de temps pour la préparation à cause des incertitudes liées à l'épidémie et aux consignes de sécurité. Au Bois-d'Oingt le choix de présenter **les premiers plans du cadastre terminé en 1827**, visait à faire découvrir ces documents anciens. Les visites ciblaient le centre bourg en imaginant les lieux, deux cents ans en arrière, au temps du roi Charles X. L'exposition dans les locaux de la Mairie, ainsi que la conférence de Marie-Claude Danel, inspectrice du cadastre, ont intéressé une cinquantaine de visiteurs. Les visites guidées par Raymond Prost et Marie-France Rochard ont emmené leurs groupes d'une quarantaine de personnes dans les quartiers anciens. Le Plan de 1827 était comparé au plan actuel : quels changements à observer ?
Un appel est fait à de nouveaux adhérents pour continuer ce travail de découverte historique du patrimoine du village.

- 3- **Un recours auprès du Tribunal administratif de Lyon** a été déposé par l'association au sujet du projet de construction **d'un deuxième pylône de télécommunications. Ce projet de Free Mobile** prévoit de l'implanter sur la colline du Bois-du Sud qui domine le centre bourg, à 100 mètres du pylône actuel d'Orange. Malgré les avis défavorables exprimés par les responsables de la commune lors de l'étude du dossier (1), ce projet a été validé le 28 juin 2020, jour des élections, par un accord tacite (= *par suite de l'absence de réponse de la commune avant la date limite qui expirait le 28 juin*). Aucune information n'a été transmise à la population, ni lors des négociations préparatoires, ni après le dépôt du dossier. La première information visible a été affichée le 19 août. Même en septembre, il a été difficile de consulter le dossier complet. La loi prévoit pourtant une information obligatoire de la population.

- 4- **L'association a envoyé son recours le 23 septembre 2020.**
Rappel : le village s'était déjà confronté à un projet de ce type en 2011, avec un autre projet présenté par SFR.
L'association avait déjà déposé un recours en 2011, avec les mêmes arguments que ceux de 2020. Le projet avait été abandonné par SFR.
A noter que cette fois-ci, le confinement de la population et des structures administratives pendant les mois de la préparation du dossier, l'incertitude du report du deuxième tour, ont été mis à profit par l'opérateur pour utiliser toutes les failles possibles. La nouvelle équipe municipale n'ayant pas engagé de procédure de retrait de cette autorisation cet été, dans les délais, le chantier de construction pourrait commencer. Ce projet a suscité un mouvement de protestation des habitants proches et la création du « Collectif du Bois du sud » qui a présenté un recours gracieux auprès de la commune.
(1) *La commune demandait qu'un seul pylône accueille les 4 opérateurs avec leurs antennes et qu'un accord soit trouvé entre eux.*

Il n'est pas certain que ces oppositions, ainsi que les soutiens reçus de toutes parts, soient suffisants pour faire renoncer les opérateurs et les encourager à se regrouper.

- 5- L'équipe municipale a invité l'association BVABO ainsi que les autres associations du patrimoine de la commune à participer aux travaux de la **commission municipale, groupe de travail Patrimoine** piloté par Jocelyne Sambardier.

Dans les premières actions, il est prévu de préparer une signalétique sur le patrimoine.

Les arbres des parcs publics pourraient être identifiés par des panneaux signalétiques, composant un sentier découverte. Les notices associeraient les plus beaux arbres des jardins privés afin de valoriser ces propriétés. En 2019, BVABO avait préparé le contenu d'une quinzaine de panneaux imprimés sur papier et plastifiés. Le soleil et les intempéries les ont rendus rapidement illisibles. Le travail serait réutilisé, relu et complété, puis mis en forme par une entreprise spécialisée avant que les panneaux soient solidement fixés au sol.

Pour cela, il est nécessaire que l'inventaire des arbres du parc Pichat, qui date de 2015, soit refait et vérifié, car depuis cette date, une quarantaine d'arbres, trop vieux ou mal entretenus, se sont effondrés ou ont été coupés. Il y a aussi du travail à faire sur les arbres restants pour assurer leur survie en bonne santé ... sans oublier de nouveaux arbres à planter pour remplacer les manquants et diversifier les espèces en tenant compte des changements du climat. Le modèle du parc de Bois Doré à Gleizé est évoqué, ainsi que celui du parc de l'Orangerie à Tassin que le CAUE nous avait fait visiter.

- 6- Exposition du 6 au 21 février 2021 sur les « **Maisons rurales des Pierres dorées** », exposition sur l'architecture des maisons du sud du Beaujolais réalisée en 2016 par la fédération Patrimoine des Pierres dorées. Elle sera organisée par BVABO et présentée à l'ancienne église du Bois-d'Oingt. La période choisie est celle des vacances scolaires d'hiver. Les conditions dépendront de l'évolution de la situation sanitaire. L'idéal serait de pouvoir organiser en plus de la présentation des 20 grands panneaux, illustrés de photos prises dans les 32 villages, des ateliers pour les enfants ou pour les adultes, autour de la pierre dorée (sa couleur, sa solidité, sa composition ?) et la construction locale. Apprendre à regarder et à apprécier, choisir des couleurs...

Bonnes volontés nécessaires pour la réussite et animer ces 15 jours d'hiver.

- 7- Si les conditions le permettent nous pourrions reprendre le rythme des autres journées nationales : en mai le **Printemps des Cimetières**. Puis le premier WE de juin (5 et 6): les **Rendez-vous aux jardins** au parc Pichat,

Les 26 et 27 juin : les **Journées Patrimoine de Pays**, avec Patrimoine des Pierres dorées.

Le thème prévu pour 2020 portait sur les Arbres, vie et usages. Les organisateurs ont prévu de le réutiliser en 2021. Deux manifestations sont prêtes par BVABO : une au Bois-d'Oingt et une dans la forêt de La Flachère.

- 8- **La médiathèque du Bois-d'Oingt**. L'association n'oublie pas les décisions prises à l'assemblée générale de juillet et va intervenir auprès de l'équipe municipale en faveur d'une médiathèque au Bois-d'Oingt, assez grande et accessible aux handicapés. Il y a onze ans que le problème est posé. Il est inutile de parler de développer la culture, d'accueillir des jeunes couples ou d'installer une résidence senior, sans commencer par résoudre ce problème qui concerne tous les âges de la population. Pouvoir s'y rendre à pied, limite aussi les usages de la voiture.

La commune prépare ses projets pour les années qui viennent et pour les faire intégrer dans les politiques et financements régionaux ou départementaux. Une médiathèque ajustée aux besoins des habitants proches et **située dans la maison principale du Clos Pichat**, pourrait animer toute l'année le centre du Bois-d'Oingt, encourager et sécuriser les usages du parc lui-même.